

ASSEMBLEE PAROISSIALE DU 7 AVRIL 2025

PRESIDENCE : M. Christian Bérard, président

SECRETAIRE : Mme Sabine Dubey, secrétaire

Le Président ouvre la séance à 20h en saluant cordialement les 28 paroissiennes et paroissiens présents, et souhaite la bienvenue à l'Abbé Adalric Jatsa ainsi qu'à M. Gérard Bovet, Président du Conseil de communauté.

Il donne ensuite la parole à l'Abbé Adalric pour la prière.

Sont excusés Joëlle Baudois, Jean-Bernard et Marie-Rose Monney et Daniela Laganà.

Le Président nomme 2 scrutateurs : Andrée Wildhaber et Bernard Panchaud.

L'assemblée ordinaire a été convoquée par une insertion dans la Feuille Officielle, affichage au pilier public et sur le site internet de l'UP, envoi de tous-ménages et insertion dans la feuille dominicale.

L'assemblée peut donc valablement délibérer. Aucune objection au Tractanda.

- Tractanda :
1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 5 avril 2024
+ approbation
 2. Rapport du Conseil de paroisse
 3. Comptes 2024
 - rapport de la Commission financière
 - approbation
 4. Budget 2025
 - a) de fonctionnement
 - b) des investissements
 - transformation bâtiment communal ACSU, Paroisse, Commune (complément)
 - rapport de la Commission financière
 - approbation
 5. Rapport sur l'activité pastorale
 6. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée du 5 avril 2024

Le procès-verbal, mis à disposition sur le site de l'UP, au secrétariat de l'UP et via un QR code sur la convocation, n'est pas lu en séance. Il est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Conseil de paroisse

L'année 2024 a été marquée par les travaux dans le complexe communal, ainsi que par la construction d'une rampe d'accès et d'un nouvel escalier à l'église.

Malgré l'appel lancé pour de nouvelles candidatures au sein du Conseil de paroisse, aucune réponse n'a été reçue. Un courrier personnalisé sera adressé aux paroissiens âgés de 18 à 70 ans pour les sensibiliser non seulement au renouvellement du Conseil, mais également à d'autres tâches importantes.

Personnel

La recherche d'une personne pour s'occuper des aubes des 1res communiantes reste en cours. Une solution provisoire a été trouvée pour cette année.

Eglise

Le 16 juin 2024 a eu lieu un événement musical et artistique à l'église pour commémorer les 100 ans de la naissance de Charles Cottet, créateur des vitraux.

Concernant l'orgue, suite à deux pannes en 2024, il a été décidé de ne plus investir dans celui-ci, sauf pour des réparations mineures. Une délégation s'est rendue à une messe à Farvagny-le-Grand, église équipée à satisfaction d'un nouvel orgue électronique Allen. Ce type d'orgue est aussi présent à Grolley, à Dompierre et récemment à Lucens.

Pour l'éclairage, Demierre & Deschenaux a été sollicité pour remplacer les ampoules au-dessus de l'orgue. Le reste des ampoules est progressivement remplacé par des LED à prix avantageux.

La programmation de l'éclairage a été adaptée pour les messes du jeudi, ainsi que pour crèche et le sapin de Noël.

Cure

Le système de chauffage à pellets, installé en octobre 2021, a bénéficié d'un premier entretien et de la mise en service de la télégestion.

Pour une meilleure connexion, une antenne Wifi a été installée à l'étage et au sous-sol, avec une liaison filaire pour le système de gestion du chauffage.

Jardin

Louis et Andréa Vaucher se sont retirés de l'entretien du jardin de la cure. Remerciements pour leur travail. Le relais est pris par Alexandro Morgado.

Salle paroissiale

Loto

- Profitant des travaux pour le chauffage à distance de l'ancienne école via la salle Ste-Cécile, le frigo a été déplacé et un 2e frigo a été encastré (don d'Ursy s'anime). Travaux payés par la Commune.
- Devant restituer le local mis à disposition par la Commune pour le rangement des boissons de la buvette loto, la Paroisse a libéré le local des rangements des tables et créé un accès depuis la cuisine.

Travaux complexe communal/paroissial (début 19.02.2024)

- L'annexe a souffert d'infiltrations d'eau lors des travaux de réfection de la toiture. Une porte et les guichets de la cuisine ont dû être retenus.
- La direction des travaux et les entreprises n'ont pas été très professionnels dans les travaux concernant l'intérieur de la salle paroissiale et la cuisine : absence de protection contre les poussières, aucun préavis sur les travaux à venir qui aurait permis de déplacer le mobilier derrière la paroi mobile.
- Une nouvelle clef de répartition des coûts de chauffage doit être définie suite au raccordement de l'école en molasse sur le nouveau chauffage à pellets.
- La nouvelle télégestion de la sous-station paroisse permet de ne chauffer les salles en mode confort (env. 20°) que lors de leur utilisation effective (sinon mode réduit à 16°).
- Le hic est que cela ne semble possible que pour les 7 prochains jours. Voir si son remplacement est faisable.

Complément aux travaux initiaux

- Réparation du carrelage entre l'annexe et la salle Ste-Cécile

- Isolation des conduits de chauffage suite au remplacement des vannes régulatrices et tri-voies
- Pose d'un Wifi public dans la salle paroissiale, permettant aussi de raccorder la télégestion de la sous-station de chauffage paroissiale
- Nouveau plan de fermeture en extension à celui de la Commune. La pose des cylindres et la distribution des nouvelles clefs ont été réalisées en mars. Il reste encore 3 cylindres à poser. Pour la porte extérieure Ste-Cécile (passage utilisé aussi par les Tambours), il faudrait remplacer le type de serrure (RZ par PZ) afin de pouvoir poser le cylindre électronique. Malheureusement, aucune serrure sur le marché n'est compatible pour cette porte. Nous recherchons une solution qui pourrait être le changement de la porte.
- Salle des sociétés : les luminaires ont été remplacés et la Fanfare a rafraîchi la peinture.
- Suppression de la porte rouge donnant accès à la cuisine, vu qu'elle se trouvait dans le nouveau sas d'entrée. Création d'une mini rampe.
- Création d'une place handicapée le long de la salle paroissiale, ce nouvel emplacement permet la conservation de 3 places de parc.
- L'éclairage extérieur de la salle paroissiale a été harmonisé avec celui de la Commune, lui aussi nouveau.
- WC F étage (Paroisse) : équipé et agencé comme WC H (Commune) : faïences sur tous les murs, nouveaux luminaires.

Règlement salle

- o Le règlement de la salle de paroisse a été complété d'un article devant garantir plus de sérénité pour le voisinage.

Occupation pour plus de 300 personnes

- o Des mesures de sécurité sont nouvellement à respecter par les locataires lors de l'utilisation de la salle paroissiale par plus de 300 personnes. Les mesures techniques ont d'ores et déjà été prises par la Paroisse, soit éclairage de secours, poignées antipaniques, sorties de secours.
- **Autres travaux d'entretien :**
- o Les rideaux sur la grande scène souffrent d'utilisation inappropriée : grand rideau retrouvé au sol avec rail partiellement arraché, galets cassés. Projet de poser des barrières interdisant l'accès aux enfants.
- o L'autolaveuse réparée par un paroissien en 02.2024 à moindre frais fonctionne toujours à satisfaction, alors qu'elle était irréparable selon Diversey.
- Projets pour 2025
- o Compléter notre inventaire (vaisselle et services) pour les grandes manifestations.

Divers

Les paroisses de Porsel et d'Ursy ont signé une convention en avril 2007 concernant les célébrations d'ensevelissement pour les paroissiens de Mossel suite au changement de paroisse.

Cette convention échouant au 1er janvier 2025, une lettre d'information a été adressée à tous les paroissiens de Mossel.

En clair depuis le début de cette année, les habitants de Mossel souhaitant une cérémonie de sépulture à l'église de Porsel seront considérés comme personnes venant de l'extérieur et devront en assumer les frais.

Nombre de paroissiens et sorties d'Eglise

Au 31.12.2024 : 2'143 paroissiens (-70), 25 sorties totales (-15) et 5 partielles (+5)
9 baptêmes, 32 1er communiant, 1 mariage, 20 décès

Apéritifs servis en 2024

- 2 février Jubilés de mariage
- 14 mars Conférence de carême
- 9 mai 1er Communion
- 2 juin Fête des baptisés
- 24 septembre Repas des bénévoles
- 24 décembre Vin chaud offert et servi par la Jeunesse à la sortie de la messe de minuit

Voici une synthèse de l'année écoulée !

3. Comptes 2024

M. Hervé Peiry, responsable des finances, commente les comptes 2024 qui bouclent avec un bénéfice de CHF 2'863.64 après attribution à la réserve d'un montant de CHF 69'000.- (salle paroissiale), des dissolutions de réserve de CHF 45'000.- (église 35'000 et salle paroisse 10'000) et des amortissements obligatoires de CHF 16'460.-

Les principales dépenses et différences sont : moins de rétribution du conseil de paroisse, moins de frais de rencontres ou de remerciements, plus d'achats de partitions, remplacement du détecteur défectueux sur la porte principale (église constamment allumée), une rampe d'accès avec main courante a été construite avec réfection de l'escalier extérieur et à l'intérieur une rampe en bois a été posée, ainsi que de nouveaux tapis de sol, détartrage du chauffe-eau à la sacristie, curage des écoulements des descentes de chéneaux autour de l'église, intervention du ferblantier afin de supprimer les débordements sur l'angle supérieur Est du clocher, utilisation de l'église pour un mariage et deux enterrements de personnes n'habitant pas la Paroisse, des petites réparations à l'orgue mais avons renoncé aux travaux sur les pneumatiques, pas d'achat du portelumignons électrique, pas de commande de pellets pour la cure, contrôle de la toiture de la cure et achat d'un nouveau lave-linge, réparation WC Ste-Cécile, nettoyage du cheneau débordant côté Chaumière, porte extérieure Ste-Cécile réparée car ne s'ouvrait plus, moins de locations de salle, moins de frais de conciergerie, la correction de l'éclairage de secours, les impôts toujours difficiles à budgétiser, les intérêts des capitaux en augmentation et la suite des travaux de rénovation du complexe communal/paroissial.

La parole est ensuite donnée à M. Claude Gavillet pour la lecture du rapport de la Commission financière. Après avoir commenté les comptes 2024, celui-ci invite les paroissiennes et paroissiens à les accepter tels que présentés et d'en donner décharge aux personnes responsables. Il remercie la Boursière pour le travail soigné et précis dans la tenue de la comptabilité et les membres du Conseil de paroisse pour le travail accompli, leur engagement et leur dévouement.

Passés au vote, les comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité.

4. Budgets 2025

M. Hervé Peiry présente et commente le budget 2025 qui prévoit un bénéfice de CHF 2'675.93.

Il est prévu CHF 40'000.- pour les frais d'entretien de la salle, CHF 32'560.- d'amortissements obligatoires et CHF 47'000.- de dissolution de réserve (salle paroissiale).

a) de fonctionnement :

Les principales différences sont l'apport du bénéfice curial augmenté en raison des intérêts, la pose d'une barre LED amenant plus de lumière aux chanteurs placés devant l'orgue, la pose d'une main-courante pour accéder au chœur, l'achat de tapis de sol pour le fond de l'église, l'isolation des tuyaux de chauffage au rez de la cure, la peinture extérieure de la grande salle + le mur de l'escalier intérieur Ste-Cécile + le mur sur la scène autour de la fenêtre, le wifi à la salle, les impôts augmentés vu qu'on repasse à 0.07 pour le revenu.

b) des investissements : transformation bâtiment communal ACSU, Paroisse, Commune (complément)

Le report du solde non utilisé en 2024 de CHF 19'665.- et un ajout de CHF 75'000.- pour la finition des travaux planifiés par Dupont, le plan de fermeture, le changement de vannes régulatrices et 3 voies selon exigences d'une nouvelle installation + l'isolation des tuyaux de chauffage dans la sous-station Paroisse et le remplacement du boîtier de gestion de chauffage Paroisse (programmation annuelle au lieu de 7 jours).

Le Président donne la parole à M. Claude Gavillet pour la lecture du rapport de la Commission financière. Après avoir commenté le budget 2025, celui-ci invite les paroissiennes et paroissiens à l'accepter tel que proposé. Il remercie le Conseil de paroisse ainsi que la Boursière pour l'élaboration de ceux-ci.

M. Bernard Panchaud trouve inadmissible que des compléments de budget soient systématiques lors de travaux faits par les collectivités. Patrice Conus responsable des travaux côté communal justifie ces compléments par une erreur de report de la subvention, des travaux complémentaires exigés par l'ECAB afin de respecter les normes de sécurité, ainsi que des travaux complémentaires demandés par le maître d'ouvrage. Ces dépassements sont regrettables mais il en aurait coûté tout autant si le budget avait intégré dès le départ tous ces éléments.

Passés au vote, le budget 2025 de fonctionnement est accepté à l'unanimité et celui des investissements est accepté à l'unanimité.

5. Rapport sur l'activité pastorale

Le Président passe la parole à l'Abbé Adalric Jatsa : Il apporte les salutations de l'Equipe pastorale. Céline Ruffieux représentante de l'évêque qui était en arrêt maladie depuis plus de 5 mois reprend à 20% pour poursuivre une formation. Il est réjouissant de compter de nombreux catéchumènes tant ados qu'adultes ce qui contrecarre en partie les sorties d'Eglise mais ça demande un gros investissement côté équipe pastorale. Pour l'année Sainte/année jubilaire des lieux sont prévus pour les indulgences. Pèlerinage des confirmés et confirmands à Rome avec 11 jeunes des paroisses vaudoises de notre UP. 17.05 Pèlerinage à Einsiedeln. Session du 13.02 avec 40 personnes sur le thème « Osons le changement que faisons-nous ». Son temps sabbatique s'est bien passé. Elisa Blanco engagée pour le catéchuménat et la préparation au baptême est aussi

en arrêt maladie. Nous avons un effectif théorique d'agents pastoraux et prêtres pour notre UP à revoir. Le 1^{er} pardon et la communion seront sortis de la catéchèse ordinaire dès cet automne pour être faits en paroisse. 1^{ère} messe rorate à Ursy avec une quarantaine de personnes. Merci au Chœur-mixte et Hélène Peiry pour l'animation des messes. Le Père Alain a fini sa thèse et est resté finalement 3 ans au lieu de 2. L'au-revoir au Père Alain Martial aura lieu à Ursy lors d'une messe unique le 31 août, avec la participation de tous les chœurs de l'UP. Le nom de son remplacement sera communiqué le moment venu. Il s'agit d'un prêtre établi depuis plusieurs années en Suisse.

Parole à M. Gérald Bovet : toujours à la recherche de nouvelles forces mais 1 nouveau membre au Conseil de communauté, à savoir M. Christian Rouiller. Soupe de Carême le vendredi Saint à midi, fête des Céciliennes début mai, 11 mai 1^{ère} communion et 8 juin confirmation.

Christian délégué à la CEC : Le Conseil exécutif a reçu le mandat de réformer le frein aux dépenses, qui en réalité est un frein aux contributions des paroisses pour le fonctionnement de la CEC. Le système en vigueur prévoit que « l'ensemble des contributions demandées aux paroisses pour une année ne peut excéder 15% des impôts encaissés par les Paroisses. En apparence, cette règle a l'avantage de la simplicité, mais en pratique cela ne fonctionne pas. Il est prévu de le remplacer par un plan financier quinquennal qui permettrait aux paroisses de connaître par avance leur participation et à la CEC plus de souplesse. Un groupe de travail va se charger du toilettage des règlements pour les adapter à la réalité du moment.

Assermentation à Rome le 6 mai 2025 d'un garde suisse issu de notre paroisse : Jacques Peiry.

6. Divers

La parole est passée à l'assemblée.

Francis Gavillet de Vuarmarens : Il est connu à la ronde qu'à Ursy nous vivons de belles cérémonies. Il remercie le Conseil de paroisse pour les apéros et relève l'importance de ces moments de convivialité. Il souhaiterait que l'on supprime 3 bancs au fond de l'église afin d'avoir un espace d'échange après les cérémonies. Ne reste qu'à trouver un endroit de stockage.

Bernard Panchaud : Les fenêtres de la salle Ste-Cécile laissent passer les courants d'air. La pose de nouveaux joints devrait faire l'affaire.

Le bas des escaliers extérieurs à la salle Ste-Cécile/Tambours est souvent rempli de feuilles et l'écoulement bouché. De plus, il serait bien utile d'avoir une pelle à neige pour débayer les escaliers.

Propose de mettre le panneau d'affichage devant l'église de l'autre côté et de mettre une main courante.

Il n'y avait pas de chauffage au Noël des Aînés. Réponse que cela était dû à un manque de pellets.

Panne de ventilation à la cuisine. Claudy répond que c'est en cours.

M. Wildhaber : Est-ce que la chapelle de Morlens est toujours utilisée ? Réponse : oui un jeudi sur deux dès la mi-mai en alternance avec Mossel.

Gérard Angéloz : Les voitures ne devraient plus se parquer sur le parvis de l'église. Un dimanche, une chaise roulante a dû être déchargée sur le parking de la Commune, faute de pouvoir accéder devant l'église. Le Conseil prend note.

Gérald Bovet : Des voitures font le tour de l'église. Le Conseil en discutera avec la Commission du cimetière.

Claude Gavillet : Lors de fête, comme celle des familles Conus, le matériel nécessaire à la salle de paroisse est insuffisant. Ce qui est très contrariant lorsqu'il faut compléter à la dernière minute. Le Conseil de paroisse vient de refaire l'inventaire des assiettes, verres et service. Il en discutera avec les sociétés concernées s'il est nécessaire de compléter, éventuellement en collaboration avec la Commune. Une alternative est de demander au traiteur de fournir la vaisselle.

Jacqueline Périsset : La porte de l'ancienne buvette ne ferme pas correctement, ce qui est gênant en hiver. Réponse du Conseil de paroisse : Trop souvent la porte est bloquée ouverte, même en hiver. Le Conseil de paroisse verra pour une révision avec ou sans retrait du ferme-porte.

Claude Deillon : Actif depuis 27 ans au sein du Conseil de paroisse, il fait appel à la salle afin de transmettre au-delà pour trouver un remplaçant. Christian Rouiller présent dans la salle signifie son intérêt et est applaudi (processus officiel à suivre pour officialiser).

Francis Gavillet de Vuarmarens : en cas d'incendie à la salle de paroisse on fait quoi ? Christian répond que le concept incendie est à jour et que les voies d'évacuation sont conformes.

Le Président remercie les participants à cette assemblée, les prêtres, les agents pastoraux, ainsi que ses collègues du Conseil et toutes les personnes qui s'engagent pour notre paroisse.

M. Hervé Peiry remercie le Président qui est applaudi.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt l'assemblée à 22h05 et invite les paroissiennes et paroissiens à prendre le verre de l'amitié autour du traditionnel jambon à la borne.

Le Président :

Christian Bérard

La secrétaire :

Sabine Dubey